

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2015**

---

**Approbation du procès-verbal de la séance publique du 1<sup>er</sup> juillet 2015**

**Compte-rendu des décisions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

1. Délibération portant compétences de Toulouse Métropole : élargissement des compétences - Compétences facultatives adoptée à l'unanimité
2. Délibération portant approbation du rapport 2015 de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de Toulouse Métropole adoptée à l'unanimité

**DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

3. Délibération portant débat sur les orientations budgétaires 2016, question n'appelant pas de vote
4. Délibération portant admission en non valeur adoptée à l'unanimité
5. Délibération portant création de deux emplois temporaires d'agent recenseur adoptée à l'unanimité

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

6. Délibération portant modification de la composition du comité de pilotage de l'Agenda 21 adoptée à l'unanimité
7. Délibération portant abrogation des dispositions des délibérations du 16 mars 2010 et du 17 décembre 2013 relatives aux jardins familiaux d'En Prunet adoptée à la majorité : Pour 26, Contre : 5 (Mmes Saumier et Lumeau-Préceptis - MM Mérono et Moreau (+ procuration Mme Capelle-Specq)), absentions : 2 (MM Del Borrello et Sarrailh)
8. Délibération portant convention financière entre l'Etat et la commune pour la gestion 2015 de l'aire d'accueil des gens du voyage adoptée à l'unanimité
9. Délibération portant rapport d'activité 2014 du Syndicat du Bassin Hers Girou, question n'appelant pas de vote

**DIRECTION CULTURE, SPORT ET VIE DE LA CITE**

10. Délibération portant attribution des recettes de la braderie adoptée à l'unanimité

**Affiché le 10 novembre 2015**